

DOSSIER D'INSCRIPTION 2024-2025

SAUVETAGE AQUATIQUE

PRÉPARATION NAGEUR SAUVETEUR - BNSSA

Vous souhaitez vous inscrire à l'activité de Sauvetage aquatique / préparation Nageur Sauveteur | Sauveteur Aquatique | BNSSA. Ce dossier ne vaut pas inscription à la formation BNSSA qui aura lieu à partir de février 2025.

. Lieu, jours et horaires de septembre à mai :

Lieux	Centre Nautique Tony Bertrand	Piscine Saint-Exupéry
Jours	Mardi (hors fermeture hivernale)	Samedi
Horaires	21h-22h PPG 20h-20h45 dès octobre.	11h45-13h45

. Fiche d'inscription

Mme M.

NOM de naissance :

NOM d'usage :

Prénom : Date de naissance :

Lieu de naissance (Ville + département) :

Courriel : Téléphone :

Adresse :

Code postal : Ville :

Si inscrit mineur, préciser : NOM, Prénom, qualité et coordonnées du ou des représentant·s légal·aux

NOM : Prénom : Qualité :

Tél : Courriel :

NOM : Prénom : Qualité :

Tél : Courriel :

. Personne à contacter en cas d'urgence :

NOM Prénom :

Qualité : Téléphone :

. Pièces à joindre au dossier d'inscription

- Dossier d'inscription : fiche d'inscription, règlement intérieur, fiche droit à l'image
- Certificat médical (uniquement celui en annexe pour celles et ceux qui préparent le BNSSA. Les personnes ne préparant pas le BNSSA peuvent fournir un certificat de non contre-indication à la pratique de la natation-sauvetage et de la préparation physique) [NB : ceux qui préparent le BNSSA devront fournir un certificat médical daté de moins de 3 mois pour la formation et l'examen].
- Le règlement complet de l'activité par chèque(s) ou virement

. Tarif et condition de règlement

250€ déductible des 390€ de la formation BNSSA.

Licence et assurance comprise hors coût matériel (palmes, masques et tuba)

Payable par chèque(s) (à l'ordre de Lyon Sauvetage Métropole) ou virement (RIB sur demande) jusqu'à 10 fois.

Formulaire à nous renvoyer par courriel à contact@lyonsauvetagemetropole.fr
ou à remettre à un MNS de LSM à la piscine lors des cours.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR LYON SAUVETAGE MÉTROPOLE

Partie 1 : Généralités

En application du décret n° 92-478 du 29 mai 1992, il est formellement interdit de fumer dans la totalité de l'établissement (y compris les toilettes). Il est également interdit de jeter les mégots par terre.

Il est formellement interdit d'apporter au sein de l'association alcool et autres substances illicites.

Tout prosélytisme est interdit (religieux - politique...)

Laisser les lieux propres et rangés (matériel pédagogique nettoyé), lumières éteintes.

L'association décline toutes responsabilités en cas de vol ou de dégradation du matériel personnel.

Pour les activités qui ont lieu dans des locaux spécifiques, le règlement intérieur de la structure d'accueil s'applique.

Partie 2 : Le stagiaire

. L'inscription :

Tout candidat susceptible de suivre une activité, doit au préalable avoir rempli un dossier d'inscription concernant ladite activité. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

. Le déroulement de la formation :

L'inscrit qui s'engage à suivre l'activité au sein de notre établissement devra avoir un comportement conforme à l'éthique de l'association, être assidu et ponctuel pour atteindre ses objectifs.

En cas d'absence, prévenir ou laisser un message avant le début de l'activité.

Une tenue adaptée à l'activité est exigée. Les téléphones portables devront rester éteints tout au long de l'activité sauf utilisation spécifique.

En dehors des heures d'activité l'inscrit ne doit pas rester seul dans les locaux sans la présence de l'éducateur/entraîneur.

Toute présence de personnes extérieures à l'activité est interdite sans l'accord préalable de la direction.

Les horaires, les jours et lieux des activités peuvent être changés à tout moment en fonction des conditions d'accueil dans les structures louées par l'association. L'inscrit en sera informé par téléphone, courrier, courriel ou d'une séance à l'autre, sans explication, ou justification, ni remboursement partiel ou total de l'activité.

Toute activité commencée est due. Aucune activité ne sera remboursée sauf avis contraire de la direction.

Le matériel :

La dégradation ou le vol du matériel entraînent l'exclusion définitive de l'inscrit et un dépôt de plainte. Le matériel volontairement dégradé sera facturé - Aucun remboursement d'activité ne sera effectué. Le matériel pédagogique mis à disposition sera rangé par les stagiaires aidés par l'éducateur/entraîneur.

Ignorer le contenu de ce règlement ne peut en aucun cas servir de prétexte à son manquement.

Date :

Signature du stagiaire :

CERTIFICAT MÉDICAL

Un certificat médical établi de moins de 3 mois avant la date de dépôt du dossier est exigé pour tout candidat au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique ou à l'examen de révision de ce brevet.

Je soussigné,

Docteur en médecine, certifie avoir examiné ce jour,

M. ou Mme

Et avoir constaté qu'..... ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage, ainsi qu'à la surveillance des usagers des lieux de bains.

Ce sujet n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente en particulier une aptitude normale à l'effort, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à 5 mètres ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences figurant ci-dessous :

À Le,

Signature et cachet

Sans correction

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément : soit au moins : $3/10 + 1/10$ ou $2/10 + 2/10$

Cas particulier : Dans le cas d'un œil amblyope le critère exigé est : 4/10 - inférieur à 1/10

Avec correction

- Soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieure à 1/10)

- Soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour le somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé , avec un œil au moins à 8/10

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère est de 10/10 pour l'autre œil corrigé.

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère est de 10/10 pour l'autre œil corrigé.

AUTORISATION D'ENREGISTREMENT ET D'UTILISATION DU DROIT À L'IMAGE

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de l'enregistrement, la captation, l'exploitation et l'utilisation de l'image des adhérents (images fixes et audiovisuelles) quel que soit le procédé envisagé.

Elle est formulée dans le cadre des activités de développement, de conception et de promotion de la natation-sauvetage au sein de Lyon Sauvetage Métropole.

Mode d'exploitation envisagé

Autorisation*	Support	Conservation	Étendue diffusion
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Gestion administrative - trombinoscope	1 saison sportive	Équipe administrative et pédagogique
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	En ligne	1 saison sportive	Site à accès réservé : intranet, plateforme cours : nuage.lyonsauvetagemetropole.fr
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	En ligne	2 saisons sportives	Internet web : lyonsauvetagemetropole.fr fpmns.fr
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Projection collective	2 saisons sportives	<input type="checkbox"/> Usage collectif dans les groupes école de natation <input type="checkbox"/> Usage institutionnel à vocation éducative, formation ou recherche <input type="checkbox"/> Usage institutionnel à vocation communicationnelle

*Cocher les cases

Autorisation parentale

Je soussigné

agissant en qualité de représentant légal de

Je reconnais être entièrement investi de mes droits civils à son égard. Je reconnais expressément que le mineur que je représente n'est lié par aucun contrat exclusif pour utilisation de son image et/ou de sa voix et

autorise la captation de l'image / de la voix de l'enfant et l'utilisation qui en sera faite par LSM selon l'exploitation envisagée ci dessus

n'autorise pas la captation de l'image / de la voix de l'enfant

Fait à Le

Signature ou nom :

Autorisation majeur ou mineur émancipé

Je soussigné

Déclare être

Je reconnais être entièrement investi de mes droits personnels. Je reconnais expressément n'être lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de mon image/voix et

autorise la captation de mon image / de ma voix et l'utilisation qui en sera faite par LSM selon l'exploitation envisagée ci dessus

n'autorise pas la captation de mon image / de ma voix

Fait à Le

Signature ou nom

Formulaire à nous renvoyer par courriel à contact@lyonsauvetagemetropole.fr
ou à remettre à un MNS de LSM à la piscine lors des cours.